

MINIMA SOCIAUX ET RESSOURCES HUMAINES: REACTIVER LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

ESTELLE KRZESLO
Universidad Libre de Bruselas

El artículo escrito por la Prof. Estelle Kreslo de la Universidad Libre de Bruselas y titulado «Mínimos sociales y condición salarial, Europa vista desde abajo» se basa en una investigación que está realizando esta Universidad conjuntamente con otras de Francia, Alemania, Reino Unido y Bélgica sobre la forma en que las medidas de protección influyen sobre la vida y los proyectos de las personas que viven con unos mínimos sociales, prestaciones o bajos salarios. Para ello han analizado un volumen importante de testimonios. Éstos vienen de todos los contornos: beneficiarios, agentes de inserción, funcionarios o sindicalistas. El tratar el tema desde “abajo” significa que se ha querido demostrar la unicidad del problema a través de las trayectorias individuales y a pesar de la diversidad de los estatus y de las prestaciones existentes. El artículo se basa esencialmente en el testimonio de Danielle. Esta fue la primera entrevista realizada en Bélgica. La trayectoria de Danielle muestra la experiencia y el sentido crítico de esta mujer. Como dice la autora del artículo: Danielle ya había pensado en todo el tema de las políticas de inserción sólo hay que seguirla y reflexionar con ella.

Le témoignage de Danielle présenté plus bas a été recueilli au cours d'une recherche que nous avons intitulée “Minima sociaux et conditions salariales, l'Europe vue d'en bas”.

Au départ de la recherche, il y a avait un constat: alors qu'il y a quelques années, le fait d'avoir un emploi garantissant des conditions de vie acceptables et une certaine sécurité d'existence, aujourd'hui, de plus en plus nombreux sont les travailleurs et travailleuses dont les salaires sont si faibles qu'ils doivent demander une aide sociale complémentaire quand elle existe. Ce sont souvent des travailleurs occasionnels, employés à temps partiel pendant une durée courte, qui alternent périodes de chômage et de travail. Ils cumulent allocation et petit salaire et sont, tout au long de l'année, plongés dans la pauvreté et dans les dettes.

Ils forment une catégorie basse de la population active, comme disent les statisticiens et les sociologues qui n'arrivent d'ailleurs pas à déterminer s'ils sont des pauvres qui travaillent ou des travailleurs qui sont pauvres. Les autorités politiques de nos pays de l'Union européenne se sont préoccupés de ce problème s'étonnant de la persistance de la pauvreté, comme si celle-ci n'était due qu'à une erreur de calcul dans l'économie bien ordonnée pour laquelle ils plaident. C'est que, dans la logique imparable de leur raisonnement, la participation de tous au marché du travail garantit une augmentation de la compétitivité des économies nationales, donc l'augmentation des richesses, donc, la redistribution. Cette pauvreté ne peut par conséquent qu'être due à l'inactivité, l'activité insuffisante, le refus du travail. L'objectif commun des politiques sera donc de pénaliser l'inactivité ou l'activité insuffisante au besoin par la contrainte, mais plus souvent par des mesures “actives”, appelées mesures d'insertion. Les dites “politiques actives de l'emploi” sont fondées sur un discours économique-moralisateur qui consiste à faire appel à la solidarité et à la responsabilité de ceux, qui, précisément ont en été les victimes.

Car au fond, les politiques des gouvernement européens ont appréhendé les problèmes des sans emplois et des “sous employés”, non par leur cause, à savoir les politiques patronales et la restructuration du marché du travail, mais par leurs effets, la division du monde du travail en groupes-cibles qui deviennent en fonction de paramètres individuels des “cibles” privilégiées de telle ou telle mesure spécifique d'aide ou d'insertion.

Fondamentalement, l'attribution à un groupe de personnes d'un tel statut de groupe cible d'une politique sociale aboutit à occulter leur position réelle dans la société. Leur collant à la peau, elle conditionne leur destinée en concourant à ajuster un des programmes de prise en charge prévu pour leur cas : faire partie d'un groupe cible dans les politiques d'emploi c'est se voir imposer le modèle du comportement adéquat, celui qui permettrait de gravir la voie royale du marché de l'emploi, à condition de respecter strictement le code de la route. La politique est d'insérer, d'inclure, donc de s'appuyer sur les minima sociaux dont ils bénéficient pour encourager la démarche, tout en combattant les effets négatifs, c'est-à-dire l'inclination perverse qu'ils auraient à s'en satisfaire.

Mais dans quel but ? Responsables politiques, économistes, sociologues, mais aussi psychologues et médecins fournissent un argumentaire oscillant entre l'invocation de la responsabilité individuelle et morale et de la responsabilité collective et solidaire, le tout emballé dans cette notion vague de “citoyenneté”. A quoi s'ajoutent, en cette période de reprise, les besoins de l'économie. Car les politiques d'emploi ont aussi pour mission d'aider les entreprises à trouver les travailleurs dont elles ont besoin même si leur souhait est de disposer d'un réservoir de main d'œuvre bon marché, flexible et peu revendicatrice.

Du point de vue des allocataires, le contrecoup d'une telle politique est immédiat. Le durcissement de l'accès aux droits, la contractualisation et la mise sous conditions du bénéfice des allocations fragilisent leur position sociale et orientent autoritairement leur sortie des dispositifs de protection sociale vers des formes d'emploi généralement dégradées. Mais curieusement, cette politique restrictive a aussi l'effet inverse: elle bloque les allocataires dans les dispositifs, leur faisant redouter tout changement de situation personnelle, comme une menace sur la survie quotidienne. Ce retour à l'emploi présenté comme une sortie de la pauvreté, est matériellement freiné par la mauvaise qualité des postes offerts et par les embûches cachées des programmes de réinsertion. Barrières réelles mais qualifiées de “piège ou de trappe à l'emploi ou à la pauvreté”, une manière de remettre en cause les mesures de protection dont ils bénéficient et de justifier les restrictions.

C'est sur ce contrecoup que nous avons mené notre enquête en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Belgique, sur la manière dont les mesures influent sur la vie et les projets des gens qui vivent des minima sociaux, allocations ou bas salaires. Nous avons rencontré des témoins par dizaines, allocataires et intermédiaires, agents d'insertion, fonctionnaires, syndicalistes, qui ont été obligés d'aligner leur comportement sur les injonctions contenues dans les politiques, quelquefois en dépit de la déontologie de leur organisation, quelquefois, au contraire persuadés d'agir pour le bien de l'humanité. Le parti pris du “vu d'en bas” signifie que nous avons voulu démontrer à travers les trajectoires individuelles l'unicité du problème, en dépit de la diversité des statuts et des prestations existantes.

La trajectoire de Danielle a inauguré notre travail en Belgique. Elle a été sollicitée la première parce qu'elle avait accumulé une sérieuse expérience et un solide sens critique. Elle a placé haut la barre, car elle avait déjà pensé à tout. Il a suffi de la suivre et de

réfléchir avec elle.

Danielle : se battre, c'est travailler

Témoignage

Quand j'ai rencontré Danielle, nous étions hospitalisées dans ce qui devait être le dernier sanatorium de Belgique pour soigner, moi, une tuberculose, elle, une primo infection. A l'époque, je terminais mes études à l'Université et je rédigeais mon mémoire de fin d'étude. Elle, elle était guérie depuis longtemps mais l'assistante sociale du sanatorium, Mme G. et le médecin chef ne voulaient pas la laisser retourner chez les bourgeois de Charleroi où elle avait vécu et travaillé comme bonniche. L'assistante sociale m'avait demandé de lui enseigner l'orthographe, car Danielle était dyslexique. Au lieu de ça, on a discuté et on a sympathisé. En fait, on avait les mêmes idées, moi, sur le plan intellectuel, Danielle, par expérience vécue. Depuis, on ne s'est plus perdues de vue. Accueillie chez Mme. G, qui habitait Courcelles, Danielle a suivi des cours d'aide familiale et s'est mise à travailler.

C'était au début des années 70, on militait dans le même groupuscule et Danielle s'est fait embaucher dans une boulangerie à Charleroi. Elle s'est mariée avec un militant et elle a eu un fils. Ils sont partis vivre à Anvers. Elle n'a plus jamais retrouvé un emploi salarié et quand son mari et elle se sont séparés, elle était à L. et a dû élever son fils seule, avec ses allocations de chômage. Elle avait abandonné le groupuscule, mais jamais elle n'a cessé de militer. Elle a continué à réfléchir, à s'informer, à lire et elle défend toujours les travailleurs et les chômeurs. Avec intelligence et sensibilité, mais en toute indépendance.

Il y a beaucoup de gens dans sa situation en Belgique, allocataires sociaux, minimisés, chômeurs de longue durée. Mais j'en ai rencontré peu qui analysent mieux qu'elle les situations de précarité et de pauvreté, en partant de sa propre expérience. C'est la raison pour laquelle je lui ai demandé de participer à notre enquête. Pour elle cet entretien est aussi un moyen de lutte.

Pour mener l'entretien, j'ai essayé de suivre la grille que nous avons établie mais mes questions se sont rapidement révélées inutiles, tant le récit de Danielle abordait spontanément tous les thèmes importants et en ajoutait d'autres auxquels nous n'avions pas pensé.

L'entretien s'est déroulé naturellement, avec des allers et retours, des rires mais aussi des larmes, quand le rappel de certaines situations appelait des émotions un peu fortes.

A chaque thème abordé, Danielle a ajouté ses propres commentaires et la vision du monde qu'elle s'est forgée dans l'expérience.

Nous avons donc commencé par le récit de son parcours, depuis qu'elle a quitté Charleroi, l'usine où elle travaillait, et le milieu dans lequel elle avait toujours vécu.

“Je suis restée 10 ans à Anvers. Je n'ai jamais trouvé de travail: Je suis allée me présenter dans les usines de bouteilles puisque tu penses que si tu connais le métier et tu trouveras du travail plus vite mais eux, ils se renseignent: on n'a pas voulu parce que j'avais été déléguée (syndicale pour la) sécurité hygiène dans la boulangerie à Charleroi.

Arrivée à L., il a fallu m'adapter. Une place pour nettoyer dans les écoles m'a été refusée parce que je ne savais pas nager!...

J'ai fait une demande à la Poste comme ouvrière pour nettoyer. J'étais toujours au chômage, mais je ne faisais pas assez d'heures pour ne plus être chômeuse. A la Poste je n'avais pas de chef sur le dos, parce que je travaillais avant l'ouverture et après la fermeture:

c'était bien : à mon âge je ne supporte plus les chefs. D'ailleurs, je trouve qu'on traite moins bien les adultes que les enfants. Aujourd'hui, l'enfant est à l'honneur alors que les adultes doivent se laisser surveiller et contrôler par toutes sortes de hiérarchies. Puis à la visite médicale on m'a refusée, parce que j'avais des problèmes de santé, je ne peux plus faire des travaux lourds. Je suis allée chercher du travail dans les homes, dans les hôpitaux, mais je n'ai pas de diplômes. On veut bien me prendre comme bénévole; pour le bénévolat, il n'y a pas de problème, mais je devrais prévenir l'ONEm

Le chômage m'a libérée

C'est depuis qu'elle est au chômage que Danielle s'est rendu compte que son passé et son histoire peuvent constituer un handicap : pour retrouver un travail aujourd'hui elle sait qu'elle ne correspond pas aux standards " d'employabilité ", bien qu'elle n'emploie pas ce jargon. Mais ce n'est plus, dit-elle, son problème parce que la vraie vie n'est pas dans le travail à l'usine mais dans les activités humaines : la culture, la lecture, l'entraide, les activités sociales.

"Moi, je suis emmerdée quand on me demande où je suis allée à l'école, je n'ose pas dire que j'étais à l'institut médico-pédagogique, que j'ai fait les homes. Cela te catalogue. Mon passé me pèse. Avant, si tu savais faire le boulot, on te prenait. Maintenant on va chercher les diplômes. Alors je raconte que j'ai étudié par moi-même: je sais bien que je ne suis pas bête, mais je fais des fautes et j'ai du mal à écrire,... si je ne réponds pas cela, après je passe pour une arriérée mentale. Les homes et tout cela, cela te suit.

J'ai toujours travaillé mais je n'ai jamais plus trouvé un travail rémunéré parce que pas d'études, parce que femme, parce qu'avec un enfant, parce que pas flamande à Anvers. Le problème n'est pas de ne pas vouloir: des ménages j'en ai fait des ménages pour éduquer mon fils, mais c'est le fait de ne pas avoir un vrai travail, rémunéré, déclaré... mais cela m'a permis de faire des tas de choses plus positives.

Moi, je ne "travaille" pas, mais je travaille ! Je fais des activités qui m'épanouissent. Si je devais retravailler huit heures, je ne ferais plus rien d'intéressant. Quand tu travailles 8 heures, tu n'a plus le temps de rien faire. C'est criminel de faire travailler les gens comme cela. Je n'ai pas mis mon fils au monde pour qu'il aille travailler huit heures par jour, pour pouvoir vivre. Cela n'est pas normal. Dans la logique du système, quatre heures par jour ce serait suffisant, avec ce qui existe et cela permet de t'épanouir, de lire de voyager, de faire ce qu'on aime.

Les gens ne sont plus prêts à travailler comme leurs parents pour manger, c'est fini cela.

Toute la jeunesse, on dit qu'ils sont fainéants, mais ils ne le sont pas ! Simplement ils ne veulent plus vivre comme ça, même si c'est inconscient, ils en arrivent à raisonner comme moi. Les gens veulent vivre. Aujourd'hui les humains ne vivent pas. Qui a inventé le travail, l'argent, la consommation?... On a enfermé les gens dans le besoin de travail pour vivre car travail veut dire argent, argent égale vivre. Et au bout du compte, qui en profite?

Mais tout est là pour vivre mieux. On peut vivre dix fois mieux qu'il y a cent ans. On produit des tonnes de nourriture, avec pas beaucoup d'argent. Les techniques peuvent libérer les gens de la corvée du travail.

Le fait d'être au chômage m'a libérée : j'ai réfléchi sur la famille, sur l'éducation ... On dit souvent que pour les femmes c'est mieux de ne pas travailler. Moi j'aimais bien d'avoir

mon fils, mais j'ai découvert aussi que de rester toujours à la maison avec ses enfants, c'est une poisse. Une femme à la maison c'est pas ça. Je me suis épanouie comme cela.

Mais moi, je ne pourrais pas vivre comme ces femmes qui restent toute la journée seules dans leur ménage. Il y en a qui ne mettent jamais le nez dehors. Moi, les voisins me reprochent de n'être jamais chez moi. Mais je serais malade si je devais rester chez moi. Je préfère aider les gens. Quand j'ai aidé les réfugiés, j'ai couru partout, dans les administrations, au syndicat, à la commune, je vais partout, après j'étais crevée.

Mais quand tu travailles à l'usine, tu te poses les problèmes de l'usine, puisque tu es là huit heures par jour. A ce moment là, je réfléchissais aux problèmes du travail. Une fois sortie, j'ai découvert les problèmes du monde.

Là dessus, tout le monde a fait fausse route, et les syndicats aussi. Même nous, on a tous été branchés sur l'économie du travail usine. Et on a oublié tout ce qui est humain, tout ce qui est en dehors du travail; là il y a à faire, là, il y a du travail pour des milliards de personnes".

Danielle est certaine que ses idées sont partagées par des tas de gens : elle ne croit pas être très originale, mais en attendant que ces idées se réalisent, les gens doivent se débrouiller avec leurs maigres salaires et leurs allocations. Et au quotidien, tout semble fait pour que les gens soient maintenus dans l'isolement.

"Comment les gens s'en sortent? il y a la débrouille. Pour l'Afrique, on les félicite d'être débrouillards, mais ici en Belgique, quand quelqu'un se débrouille, on lui reproche le travail au noir, et on te punit. Mais les gens qui travaillent en noir, c'est souvent des gens qui viennent de perdre leur boulot ou qui sont actifs, parce qu'ils ont encore des rapports avec le travail, tandis que toi, au chômage depuis longtemps, tu n'as plus de rapport avec personne.

Les chômeurs sont en dehors de tout, comme dans une cellule isolée. Tu fais partie d'un autre monde ; tu es considérée comme un profiteur: les gens disent "comment est-ce possible de vivre sans travailler, moi, je ne gagne déjà rien et c'est pour te payer, toi chômeur". A l'époque des caisses d'entraide, les ouvriers ont créé cela pour les personnes qui risquaient de perdre leur emploi. Aujourd'hui, on défait tout le système social et on donne des milliards aux industries, etc... avec les ALE on creuse encore plus les caisses sociales et les gens malheureusement pensent que c'est leur travail qui fait vivre les chômeurs.

Le fait d'être au chômage te culpabilise et donc les questions sur la situation personnelle sont déjà humiliantes.

Les gens s'appuient sur une réalité, c'est vrai que c'est pas normal de travailler pour si peu. Il y a ceux qui travaillent aussi au noir, et ils se font des 60 000 par mois, mais même ça, c'est déjà juste. Des pensionnés avec une voiture, avec 50 000, ils ne s'en sortent pas, avec les enfants, etc, ils ne peuvent pas les aider. Moi déjà avec ce que j'ai, je ne peux pas recevoir mon fils. Je me démerde.

Pour chercher du travail, on te refuse si tu as dépassé trois ans au chômage, donc c'est que tu ne veux pas travailler, alors on est encore plus mal vu par la population. Je vois des gens au minimex dans mon quartier qui vivent à plusieurs et ils ont une chaîne HIFI. Du coup, des voisins leur reprochent de dépenser l'argent à cela au lieu de manger une tartine de plus. Mais moi je leur dis à mes voisins que ces gens là, ils n'ont que cela, ils ne peuvent pas aller au cinéma, avoir des vacances, même avec les billets "un jour à la mer".

C'est compréhensible cette attitude, parce que déjà c'est déjà difficile de vivre avec

35000 F quand on travaille, donc ce n'est pas normal, mais ce n'est pas normal non plus pour un chômeur. Les gens ne comprennent pas ça.

Mais c'est vrai que c'est pas normal de travailler pour si peu. Il y a qui travaillent aussi au noir, et qui se font des 60 000 par mois, mais même ça, c'est déjà juste pour une famille. Des pensionnés avec une voiture, avec 50 000, ils ne s'en sortent pas, avec les enfants, etc, ils ne peuvent pas les aider. Moi déjà avec ce que j'ai, je ne peux pas recevoir mon fils convenablement. Je dois me démerder”.

Voilà un aspect dont on parle peu habituellement et que Danielle n'a pas peur d'aborder. Alors qu'un nombre grandissant de personnes vivent dans une situation de précarité, il arrive que les réflexes de solidarité s'estompent et que les jalousies et les rivalités l'emportent, notamment dans ces anciens quartiers ouvriers où tout le monde vit sous le regard de tout le monde. Les ragots, les dénonciations sont moins rares qu'on pense, d'autant qu'ils sont souvent utilisés par les services de contrôle du chômage pour sanctionner les “tricheurs”. C'est souvent ce qu'on appelle le civisme de la population.

“Des gens dénoncent, même des travailleurs dénoncent. J'ai dit au meeting où Onkelinck est venue (La Ministre en charge du Travail et de l'Emploi) qu'aujourd'hui c'est pas l'usine C. qui exploite les gens, c'est des gens comme nous! Quand des ouvriers ou des employés louent des taudis à 10 ou 15 000 F. pour les réfugiés, c'est pas C. qui fait ça, c'est des ouvriers. Avec les ALE (agences locale pour l'emploi), tout le monde profite de tout le monde. C'est grave. Dans mon quartier, un ouvrier au chômage avec une femme et trois enfants a été dénoncé. Il a été exclu. Alors tu vas au CPAS (centre public d'aide sociale), mais pour des gens comme cela, c'est un prêt que te donne le CPAS et tu n'en finis jamais, après tu te retrouves sous les ponts. Quand les gens te dénoncent c'est qu'ils sont jaloux. Ils disent: “ nous on a crevé toute sa vie, on touche une petite pension, ou un petit salaire et eux ils touchent sans rien faire ”. Mais moi, même avec une bonne raison, je ne le ferais pas ”.

Les économies, c'est pour les gens qui ont les moyens

Le budget des chômeurs est déjà serré, mais outre la gêne financière, ces allocataires sont aussi contraints de répondre aux injonctions des travailleurs sociaux chargés de les “accompagner”. Un tel accompagnement s'apparente davantage à une mise sous tutelle, car ils sont d'office considérés comme des irresponsables qu'il faut rééduquer, surtout lorsqu'ils n'arrivent pas à vivre avec l'aide qui leur est attribuée.

“Depuis janvier de cette année (2000), l'ALE te paye 50 F à chaque fois que tu vas travailler, mais tu dois remplir un papier supplémentaire avec la date de ton jour de travail. Cela ne paye même pas le bus. Le problème pour des gens comme moi, c'est que pour prendre un abonnement, même si c'est moins cher au total, je dois sortir une somme importante en une fois, donc je ne peux pas. Les économies c'est pour les gens qui ont des moyens. Par exemple, l'abonnement du bus est devenu plus cher pour ceux qui prennent un abonnement mensuel ou une carte, mais le prix est resté le même pour un abonnement annuel, donc c'est celui qui a le moins qui paye le plus. Ou bien tu payes autant que celui qui a des moyens. D'ailleurs il y a un comité des “sans tickets” pour lutter contre le prix des transports, mais surtout pour avoir le transport gratuit pour les petits revenus. Moi, le fait que je n'ai pas le téléphone me coûte plus cher que si j'en avais un, mais je dois

tenir mon budget. Tu payes les mêmes taxes que tout le monde pour ta TV. Par exemple, avec ma consommation d'électricité, je me rends compte que je paye plus de TVA que de consommation. Je l'ai dit à une réunion sur les économies d'énergie, c'est pas à nous, les pauvres, à faire des économies, on ne fait que cela, et malgré ces économies, tu ne t'en sors pas encore.

Déjà nous, on n'arrive pas à manger équilibré : au début du mois, j'enlève ce que je dois payer de toute manière, et la première semaine j'achète la nourriture "équilibrée", mais après c'est impossible. Je cuis des haricots pour avoir le fer dont j'ai besoin.

Quand j'ai repeint ma maison, j'ai acheté la couleur au magasin. Les voisins m'ont dit "Mais Danielle, pourquoi tu ne vas pas acheter ta peinture là ou là, ils liquident ou c'est les soldes...". Mais quand il y a les soldes, je n'ai pas l'argent. Tu ne peux pas profiter des occasions quand tu es pauvre. Ces gens qui évoquent le Tiers Monde pour dire qu'on n'est pas si à plaindre, cherchent en fait à te culpabiliser. On culpabilise les gens qui n'ont rien.

L'assistante sociale m'a invitée à une réunion pour discuter avec les gens comment faire un budget. Mais nous on n'a pas besoin d'apprendre cela, on sait faire un budget, on est obligés de gérer un budget! J'ai reçu une machine à laver, mais avant de l'utiliser j'ai vite demandé à la compagnie de m'augmenter ma provision parce que j'ai peur de recevoir des factures que je ne pourrai pas payer".

Quand elle compare cette situation avec celle des travailleurs, Danielle n'a pas peur des contradictions : elle reconnaît qu'on peut difficilement vivre avec 35.000 F. et même avec 50.000, mais ce qui la révolte encore plus c'est l'écart grandissant entre allocataires et travailleurs, et cet écart, elle l'impute aux revendications de hausse des salaires.

"Les gens qui luttent pour des hausses de salaire me rendent furieuse, parce que cela n'a rien résolu il y a vingt ans et cela a aggravé la situation. Ils veulent plus pour consommer plus, et ils s'enfoncent dans la misère à cause de cela. Cela devient aliénant. Il faut sortir de là.

Celui qui revendique des hausses de salaires met ceux qui sont avec des allocations dans une situation encore plus difficile, parce que ceux-là ne peuvent rien demander. Plus tu as, plus tu dépenses, c'est normal... Mais du coup, nous sommes dans une situation encore plus difficile, parce que l'écart s'agrandit. Je trouve que mon fils est plus exploité que moi, parce qu'il touche 33 000 F. en se faisant crever et moi j'ai 22 000 sans rien faire. Mais nous on ne peut jamais revendiquer quelque chose".

On est obligé d'être content

C'est pour cela que Danielle n'aime pas qu'on s'attaque aux Agences locales pour l'emploi, parce qu'elles sont le seul moyen légal d'améliorer l'allocation des gens qui y travaillent et ceux qui ont besoin de ces heures de travail pour améliorer leur allocation. Elle estime qu'on n'a pas le choix malgré la menace sur le statut des travailleurs mais aussi sur la qualité des relations humaines. C'est ce qu'elle appelle "être obligé d'être content".

"Quand j'avais encore mon fils, je faisais mes 45 heures à l'ALE. J'avais trouvé une place pour aller nettoyer, mais comme ils ne voulaient pas me prendre en noir et que les ALE existaient, on est passé par l'ALE. Les gens qui te payent donnent entre 200 et 250 F, selon l'ALE, mais pour toi, c'est toujours que 150 FB. C'est dur pour ceux qui ont un

petit revenu, mais comment avoir plus de sous : il faut travailler en noir. Jamais l'ONEm ne te trouve du travail. Déjà, je fais quelque chose dont je n'ai pas envie. Je sais bien que cela n'est pas normal de travailler à l'ALE, du point de vue humain. Mais beaucoup de gens essayent de faire les 45 heures. Ils sont contents parce que c'est des sous en plus: ils sont obligés d'être contents. Les femmes gardent les enfants ou nettoient, souvent c'est des femmes avec enfants qui ont peur d'être exclues. Sans l'ALE, ils le feraient en noir.

Mais pour certains, l'ALE c'est sortir de la misère. Moi, cela m'a permis d'éduquer mon fils, de lui payer ses écoles. Avec un enfant, comme chômeuse de longue durée, sans aucune aide, j'ai dû me débrouiller par moi-même. J'avais entre 29 et 30 000 FB au chômage et les allocations familiales quand j'étais chef de famille mais il me restait 14 000 FB quand j'ai payé le gaz, l'électricité, l'abonnement du bus. Avec cela il fallait manger, s'habiller, s'entretenir, entretenir la maison. Moi je ne me soignais pas, je soignais mon fils. Ce n'est pas le médecin qui est le plus cher parce que tu es remboursée, mais c'est les médicaments et l'hôpital.

Tout ce qu'on te propose comme travail à l'ALE, c'est de nettoyer, s'occuper des malades, ou ramasser les feuilles mortes, etc. Ce serait très bien, mais seulement si c'était proposé comme un vrai travail. Parce que ce genre de travail est nécessaire, les gens ont besoin qu'on vienne nettoyer chez eux mais maintenant avec le système ALE, ils ont intérêt à utiliser les chômeurs parce que cela donne des réductions d'impôt. Tout le monde, même des ouvriers ont dit qu'ils allaient prendre des ALE pour payer moins d'impôt

Il y a ce projet de supprimer les ALE parce que personne n'est content. Mais les gens qui travaillent dans l'ALE ne seraient pas contents non plus, parce qu'ils ont besoin de ces sous. Donc comme c'est mal foutu, cela va devenir un travail déclaré et les sociétés d'intérim vont prendre ce créneau en le détournant pour faire du profit. Puis ces ALE pourraient aussi prendre la place des services d'aides familiales ou de puéricultrices par exemple. Alors ces emplois là deviendraient plus mauvais et cela ferait baisser socialement ces métiers. Dans le travail d'aide familiale comme j'avais appris à l'école, on devait aussi faire un travail social et pas seulement nettoyer, mais si c'est une de l'ALE qui vient, elle se contentera de faire seulement le ménage et rien d'autre.

Les gens qui ont des métiers comme cela n'aiment pas ces ALE. Quand j'ai cherché à travailler comme aide soignante, les infirmières râlaient: elles avaient raison de râler qu'on leur enlève le travail pour moins cher, mais elles ont tort d'en vouloir à ces gens. Par exemple mon fils, il a fait 7 années d'études pour faire le métier qu'il fait et on fait faire ce travail par des gens qui ont suivi 6 mois les cours à l'ONEm. Peut-être qu'ils le font moins bien, qu'ils réfléchissent moins que lui qui a été à l'école et que la qualité du travail diminue, mais ces gens travaillent pour 40 FB de l'heure, comme stagiaire ONEm. Que ce soit pas ou mal payé le stage quand tu es à l'école c'est, disons " normal ", mais pas avec des adultes qui ont des responsabilités, une famille!... ils ne sont plus à l'école, mais dans des stages, et pour tes 40 F taxés, tu es obligé d'y aller, sinon tu risques de perdre ton chômage.

Donc on est dans un système de dégradation, pas seulement économique mais aussi social.

Les gens finissent par se manger le nez l'un l'autre. On arrive loin sur le plan social, espérons que les gens ne se tuent pas entre eux".

Isolement et contrôles : ils n'ont que cela à faire

Chaque fois que je demande ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation, les

personnes me disent en premier lieu: simplifier les papiers, alléger les contrôles. Les contrôles pèsent lourd sur les allocataires sociaux qui sont toujours soupçonnés de fraude. Mais ils sont d'autant plus pesants que ces allocataires isolés sont livrés à eux-mêmes pour affronter les administrations : ils doivent entreprendre des "démarches", c'est-à-dire se rendre sur place, s'expliquer, répondre à des questions souvent indiscretes, et remplir des formulaires souvent abscons. Ces "démarches" sont coûteuses, sur le plan pécuniaire comme sur le plan humain, on leur fait prendre la queue, attendre, revenir parce que leur temps est sans valeur, puisqu'ils sont allocataires donc censés n'avoir que cela à faire.

Ces investigations constantes traduisent à la fois mépris des personnes et déni des droits, sans compter le règne du préjugé et du jugement de valeurs.

Certes, Danielle est mieux armée que quiconque pour décoder ces discours et se défendre parce qu'elle connaît le système et qu'elle a une expérience politique. N'empêche, elle a dû subir les mêmes épreuves.

"Quand on est un chômeur, on a tellement de papiers à remplir: tout cela sert à te contrôler : on contrôle chez toi, on contrôle quand tu sors, quand tu rentres, si tu as un video chez toi, parce que normalement ce n'est pas avec le chômage que tu aurais pu te le payer.

J'ai eu des visites des inspecteurs de l'ONEm chez moi et même de la police. Ce qui les intéresse c'est pas que tu travailles ou pas en noir, ils cherchent seulement à te sanctionner pour pouvoir te payer moins d'allocations. C'est pour faire des économies.

L'inspecteur de l'ONEm est venu me poser des questions chez moi pour savoir où j'ai travaillé avant, si je vis avec quelqu'un, etc... Moi je lui réponds, " mais vous savez déjà tout cela ". Il regarde la maison, la chambre, la chambre de mon fils. Puis il voit mes rideaux, comment ils sont installés, (tendus avec une ficelle), alors il se dit: "elle peut pas avoir un homme ici, parce que s'il avait eu un homme, il y aurait un rail"...

Quand je me suis installée à T, j'ai eu la visite des flics, ils voulaient savoir comment je vivais, etc.; ils parlaient de l'idée qu'une femme seule ne peut pas bien éduquer un enfant et qu'un chômeur triche de toute façon. Dans leur idée, un chômeur c'est quelqu'un qu'il faut avoir à l'œil. Mais je ne suis allée pas être porter plainte contre cet abus de pouvoir. J'aurais pu, mais tu n'as déjà que des problèmes et tu vas pas en rajouter".

Et le syndicat ?

Danielle est évidemment syndiquée. A l'usine, elle a été déléguée. Elle sait ce que fait et ne fait pas le syndicat, elle a l'avantage de savoir parler au syndicat et de comprendre son fonctionnement, même si elle n'est pas d'accord. Quand elle a voulu mener un combat dans son quartier contre l'installation d'une décharge qui empestait l'atmosphère, elle s'est adressée aussi à la délégation syndicale de l'usine où la décharge était située:

"Je suis allée faire signer chez les gens et j'ai déposé la pétition dans les magasins. J'ai même fait venir le journal "La Meuse", pour faire savoir cette histoire et ils ont fait un article. Je suis aussi allée voir la délégation syndicale de C. sur ce problème des odeurs de la décharge. J'en ai profité parce que c'est les élections sociales, et que les syndicats doivent se mouiller un peu. J'ai été bien accueillie parce que la délégation se bat aussi pour le même problème, et les ouvriers rouspètent".

Mais pour les chômeurs et les allocataires sociaux, le syndicat aurait autre chose à faire. Comme caisse de payment, il se comporte une forme particulière de cette administration. Pour Danielle, le syndicat appartient encore à ses syndiqués.

"Moi je vais à mon syndicat, c'est mon syndicat! Mais on ne fait plus rien pour des

chômeurs : ce sont des gens pas économiquement pas rentables, donc on ne fait rien. Même si tu vas dans d'autres organisations, tu dois quand même passer par le syndicat, pour tes papiers. Je dis au syndicat "à quoi vous servez, puisque vous appliquez des mauvaises lois. Vous devez lutter contre ces mauvaises lois". Ce n'est pas le syndicat comme je le vois.

Ils rendent service, mais ils ne font que ce qui est prévu dans les règlements, ils ne vont pas aller plus loin et en plus, ils te poussent à être dans les règlements. Si tu fais une erreur sur la carte de pointage, c'est la FGTB qui te renvoie ta carte, et ils retardent le paiement. D'abord ils t'envoient une lettre comme cela tu perds des jours avant d'être payée. En plus tu dois être en ordre de paiement pour recevoir ta carte de pointage.

Le syndicat, c'est une administration. Ils ont des réunions avec l'ONEm donc ils sont juge et partie. C'est inadmissible dans la fonction qu'ils devraient avoir de défendre les chômeurs. Mais moi, je reste quand même syndiquée, et je ne vais pas quand même aller à la CAPAC. Mais je sais que les syndicats sont comme cela. C'est pour cela que des gens veulent recréer un autre syndicat, mais bon...il ne faut pas être sectaire, il y a encore des gens dans le syndicat qui sont bien et on se demande ce qu'ils foutent là.

Je ne suis pas d'accord avec ces gens qui disent "le syndicat c'est tous pourris". Moi je dis, on n'a pas la force d'avoir autre chose, et on n'a rien qui remplace, on a beaucoup de bonne volonté, mais on n'a pas la force. On devra se réapproprier le syndicat. Ca viendra, mais il ne faut pas le faire de façon sectaire."

Le déni de droit

Pour sortir de cet engrenage, il n'y a guère de solution pour des femmes comme Danielle: il y a peu de chance qu'elle retrouve un emploi qui lui convienne, là dessus, elle ne se fait pas d'illusion. Mais en plus sa santé s'est abîmée : à force de faire des travaux lourds, des ménages, elle souffre de douleurs au dos. Mais ce handicap, elle n'arrive pas à le faire reconnaître, précisément parce qu'elle est chômeuse. Comme telle, ses droits aux congés maladie lui sont déniés. Il n'y a pas de raison qu'elle soit en incapacité de travail, puisqu'elle est chômeuse, c'est logique non!

"Le médecin qui me soigne d'habitude m'avait fait des papiers pour montrer au chômage que j'avais un handicap à 31 %. Pour qu'ils ne m'emmerdent plus: avec un handicap à 31 %, tu es assez malade pour ne pas devoir aller travailler, mais tu n'es pas assez malade pour aller sur la mutuelle. Donc le chômage te garde. Mais du coup, même quand tu as droit à ton indemnité de la mutuelle après une maladie ou une opération, on te la donne moins longtemps qu'à quelqu'un qui a un travail. Après une opération j'avais droit à 6 semaines de congé mutuelle. Si j'avais été au travail, je les aurais reçues, mais là quand tu es au chômage, tu ne les reçois même pas. Comme tu ne travailles pas, tu n'as même pas ton droit mutuelle.

Mon médecin a voulu me faire reconnaître un statut de handicapé, mais il faut pour cela avoir un handicap à 66 % (sur papier) parce qu'en vrai, c'est 90 %!. En fait je n'aurais pas eu plus de sous avec une allocation de handicapé qu'avec mon chômage, mais ils ne pourraient plus m'emmerder. Maintenant ils pourraient encore le faire, si on veut faire travailler les plus de cinquante ans. L'inspecteur ONEm connaît ma maladie, il sait que je ne peux plus nettoyer ou faire des travaux lourds, mais je suis quand même obligée de les faire pour l'ALE. Donc je ne suis plus bonne pour un vrai travail, mais pour travailler à l'ALE, cela ne compte pas. Si je cherche un travail, avec ça, je suis refusée partout où je vais me présenter. Donc pour le travail on est foutu. Je m'en fous, je fais des choses plus

intéressantes”.

A Bruxelles et en Wallonie, des dizaines d’associations, de collectifs, de groupes spontanés d’allocataires se sont constitués avec ou sans les syndicats. Ils sont évidemment minoritaires mais que leurs actions soient spectaculaires ou caritatives, c’est eux et pas les syndicats qui ont les premiers mis le doigt sur les abus de l’ONEm en matière de visites domiciliaires. Ce qui tend à démontrer que Danielle a raison de continuer à militer là où on est prêt à agir, tout en gardant son indépendance.

“J’allais chez les “Chômeurs pas chiens”. “Chômeurs pas chiens” accueillent des gens qui ne peuvent pas défendre leurs droits. La plupart des gens qui y sont, sont des syndiqués mais ils sont découragés. C’est comme cela que j’y suis allée. Il y a là-dedans des gens qui ne sont pas des ouvriers, mais on ne regarde pas à cela, il faut de tout, comme dans un quartier.

Il y a beaucoup d’associations. Des fois il y a des grandes réunions avec des tas de gens de partout. Il y a d’autres associations, comme La Ligue des Droits de l’Homme qui donne des explications sur la législation à ceux de “Chômeurs pas chiens” et aussi les groupuscules d’extrême gauche. Mais les groupuscules d’aujourd’hui sont quand même plus intelligents que ceux d’avant. Ils sont plus réfléchis, plus réalistes, ils posent les problèmes d’aujourd’hui, ils n’espèrent pas changer le monde comme cela”.

La relégation sociale se marque aussi dans le paysage

La région où habite Danielle est située le long de la Meuse, près d’une division de l’usine C. Le quartier est considéré par la Région Wallonne comme un quartier à revitaliser, parce qu’il cumule les handicaps sociaux. Mais, pour Danielle, il s’agit d’un coin normal, un quartier ouvrier où vivent des travailleurs, des chômeurs et des minimexés. Il paraît assez vivant, et Danielle est la première à s’investir dans les festivités organisées par la Commune, tout en déclarant ne pas trop aimer les fêtes obligées. La Région wallonne y a créé une ZIP, (une zone d’initiative privilégiée) qui permet de mettre sur pied une rénovation sous le contrôle des habitants. Danielle s’y est investie, mais les autorités communales ont repris la main:

Danielle remarque judicieusement que ces politiques de rénovation urbaine qu’elle vit de l’intérieur ont en réalité d’autres objectifs que ceux qui sont affichés. Outre pour l’intérêt politique immédiat car les élections communales étaient proches, les travaux financés par les pouvoirs publics devaient aussi servir à délimiter les “zones à problèmes” en rassemblant en un même lieu tout ce qui fait souci pour les autorités : rénover l’habitat ancien pour créer des logis de transition avec une main d’œuvre en “insertion”. Les plus pauvres avec les pauvres, et l’insertion par dessus, c’est-à-dire le travail pas cher. Puis des travaux commencés et laissés en rade, sans souci des conséquences. Comme si la publicité de opération importait plus que son résultat. Mais en définitive, l’objectif est atteint, le quartier est consacré.

“Je me suis proposée pour faire partie du “comité de contrôle de la ZIP”. Au départ, cela a commencé avec une enquête dans le quartier. Il y avait une vraie dynamique. Une première équipe a fait une enquête dans le quartier et a fait des plans, en s’appuyant sur les gens pour les faire participer. C’est pas évident de faire participer les gens parce qu’ils pensent que ce n’est pas eux de le faire ces choses, c’est à la Commune. Moi, j’ai remarqué que cela manquait de culture. On m’a dit que je prenais mes souhaits pour des réalités, que les autres ne pensent pas comme moi, etc... On fait semblant d’écouter les gens, mais ils

font quand même que comme ils veulent. Du coup, les gens y vont de moins en moins.

On a construit aussi des logis de transition. On est déjà dans un quartier dégradé et en plus on met des logis de transition, construits par des gens en formation ONEm à 40 F de l'heure. Les travaux qui doivent être faits dans la ZIP n'avancent pas, ils rénovent un bâtiment puis ils s'arrêtent et ils laissent les chantiers comme cela, sans protection et puis les jeunes occupent ces maisons, les carreaux sont cassés. Au lieu de tout démolir, il faudrait garder certains bâtiments qui font partie du patrimoine. La première équipe de la ZIP avait commencé des travaux et puis cela a été abandonné. Et tout pourrit.

Je suis comme je suis, je suis faite comme cela

Avec sa sensibilité et son sens politique, Danielle a les qualités d'une femme politique. La pertinence de son analyse lui permet de relayer au bon moment et dans de bons termes les préoccupations de son quartier tout en évitant le populisme et les discours complaisants. Elle est en fait tiraillée entre sa aspiration à être la porte parole des "sans voix" à qui elle reproche de trop se taire, et sa crainte d'être instrumentalisée par le politique qui veut se l'adjoindre pour renouer ses liens avec une population découragée et méfiante. Mais qu'elle choisisse de rester en-dehors ou de rentrer dans le jeu, elle sait qu'elle sera déçue. C'est pourquoi elle choisit la liberté de parole et celle d'appuyer qui bon lui semble.

"Maintenant, les gens du ZIP demandent des candidats pour les élections communales. Ils m'ont proposé de me mettre sur les listes PS, parce qu'ils ont vu le succès de ma pétition sur les odeurs. Mais normalement pour être sur les listes, il faut être membre du PS depuis un an et accepter la discipline du Parti, mais moi cela ne me va pas. Les Ecolos aussi m'ont demandé. Mais moi, je ne veux pas être caressée dans le sens du poil, je préfère rester comme je suis."

Le témoignage de Danielle a l'avantage d'être complet et de mettre le doigt sur l'ensemble de la problématique. En ce sens, il est exceptionnel car Danielle témoigne et analyse, elle est dedans, mais aussi dehors : elle porte un regard politique sur les choix de l'Etat et sur le vécu des personnes.

Vue d'en bas, la politique suivie permet de faire trois constats forts : le premier c'est l'isolement des allocataires face à l'administration qui ont le sentiment d'être confrontés à un grand monstre froid, et se sentent désarmés pour répondre à ses requêtes. A cette critique, les structures opposent leur efforts de communication: se répandre en explications et justifications, publications de brochures. Mais ce qui fonde cette incompréhension n'est pas encore éclairci.

Le deuxième est le sentiment de mépris que vivent les allocataires, leur non reconnaissance comme individus, et l'étiquetage en tant que "groupes-cible" vis-à-vis de qui les institutions se doivent d'adopter des comportements stéréotypés : à tel groupe, telle réponse.

Le troisième est l'impuissance, le sentiment d'être assigné à une place et de n'avoir plus le droit de choisir sa sortie, d'être utilisé pour des desseins qui échappent et qui serviront, en définitive à exploiter encore davantage.

Or les personnes rencontrées sont toutes demandeuses d'un retour à l'emploi mais pas sous la tutelle. La revendication du libre choix pour un emploi même mal payé apparaît en définitive comme le fondement même de la protection sociale.

LEXIQUE

ALE : Agence locale pour l'Emploi : Organisme créé vers 1984 par le ministre de l'Emploi et du Travail et installé dans les Communes pour permettre à des chômeurs d'accomplir des tâches rémunérés de quelques heures pour des utilisateurs privés. Depuis 1993, le dispositif a été revu dans une perspective de "développement des services de proximité". Les Communes ont désormais l'obligation de créer des ALE sous la forme d'une association sans but lucratif, sous l'autorité d'un Conseil d'administration où siège un échevin, et des représentants des partenaires sociaux. L'ALE est dirigée par un directeur nommé par l'ONEm. Les chômeurs de longue durée (plus de deux ans) ont l'obligation de s'inscrire auprès de l'ALE, mais selon les communes ils peuvent être obligés ou non d'accepter le travail qui leur est proposé. Ce travail est rémunéré avec des chèques-ALE, vendus à un prix variant de 200 à 300 F, selon les communes. Au profit d'utilisateurs qui sont généralement des personnes privées. Les utilisateurs peuvent déduire le montant de ces chèques de leurs impôts, à partir d'un certain niveau de leurs contributions.

Les chômeurs (et depuis peu) les minimexés touchent 150 F de l'heure pour les travaux qu'ils accomplissent. Ils ne peuvent pas travailler plus de 45 heures par mois (sauf cas particuliers) et le montant qu'ils touchent ne peut dépasser quelque 6500 F qui viennent en supplément de leur allocation. En outre, le travail à l'ALE permet d'allonger la période de calcul du chômage de longue durée, ce qui éloigne la menace d'exclusion pour chômage de longue durée.

ONEm: Office national de l'Emploi. Organisme national ayant en charge l'établissement et le calcul du montant des allocations de chômage. L'allocation transite par le syndicat ou la CAPAC qui sont les organismes de paiement. L'ONEm est chargé de contrôler la situation du chômeur et de prononcer les sanctions en cas de faute (erreur administrative) ou de fraude (déclaration mensongère). Ses inspecteurs procèdent à des visites au domicile des chômeurs de manière intempestive, afin de vérifier la véracité des déclarations : les femmes seules avec enfant qui ont le statut de chef de famille (c'est-à-dire les allocations le plus élevées : entre 30 et 35.000 FB) sont les premières visées. Elles sont systématiquement soupçonnées de cacher le fait qu'elles vivent avec une autre personne.

CPAS: Centre public d'Aide Sociale. Organisme communal chargé entre autres de statuer sur le droit à l'aide sociale et au minimex. Il a pris la place des anciennes Commissions d'Assistance publique. Une personne de plus de dix-huit ans sans ressources et privées de droits sociaux peut demander à bénéficier d'une aide sociale financière ou en nature après une enquête sur les revenus disponibles et la situation de famille. L'aide est prise en charge par la commune de résidence du demandeur. L'Etat rembourse 50 % au moins de cette aide, davantage, dans des cas particuliers.

Minimex: Minimum de moyens d'existence. Il s'agit du revenu minimum attribué au titre de l'aide sociale par le CPAS. Il est réservé aux personnes de nationalité belge ou assimilés (citoyens de l'UE et réfugiés politiques) domiciliés dans la commune. Actuellement il se monte à moins de 30.000 FB pour un ménage dont les deux conjoints sont sans ressources, ou pour une personne ayant des enfants mineurs à charge, 20.000 pour une personne isolée, 14.000 pour une personne habitant avec d'autres dont une au moins a

un revenu.

Elections sociales: il s'agit des élections par l'ensemble des travailleurs de leurs représentants au sein des organes paritaires de l'entreprise, le Conseil pour la sécurité et la prévention du travail (anciennement comité de sécurité et Hygiène) et conseil d'entreprise. Seuls les syndicats sont autorisés à présenter des listes. L'année 2000 est une année électorale.

FGTB: Fédération générale du Travail de Belgique. La FGTB est le syndicat majoritaire dans la région où vit Danielle. La FGTB et la CSC (Confédération des syndicats chrétiens) sont les deux organisations syndicales les plus importantes, elles comptent respectivement un peu plus d'un million d'affiliés pour la première, un million quatre cent mille pour la deuxième.

